

Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton

Lieu : Association Cerebral Genève

## 1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente, ouvre la 58<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire et rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouvent également l'ordre du jour de la présente Assemblée, le PV de la précédente Assemblée générale ainsi que le rapport d'activité 2015. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

## 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## 3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MAI 2015

Le procès-verbal de la 57<sup>ème</sup> Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## 4. RAPPORT ANNUEL 2015 DU COMITE

### Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

Comme vous le savez, une association n'est pas un long fleuve tranquille. Vu de l'extérieur, ça semble calme, voire immuable, vu de l'intérieur, il se passe une quantité d'éléments qui différencient une année de l'autre, même si globalement les prestations offertes sont les mêmes. En tant qu'association, notre première préoccupation est de décharger les parents, ainsi que d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux personnes IMC qui passent une grande partie de leur vie en institution.

En 2015, nous avons encore pu offrir un total de 1692 jours de prestations réparties sur 31 week-ends et 7 séjours de vacances, ce qui est considérable. C'est encore plus qu'en 2014. Malheureusement, nous ne pouvons plus continuer ainsi. Chaque année, il existe cette énorme pression pour continuer à offrir toujours plus prestations, parce qu'il existe toujours plus de demandes. Maintenant, nous avons atteint le plafond et la question sur laquelle nous devons nous pencher, c'est, lorsque nous ne parvenons plus à honorer toutes les demandes, sur quels critères admettre un participant plutôt qu'un autre.

Vous savez, c'est tellement plus simple de dire oui à tout le monde. Tant le secrétariat que le comité détestent devoir prendre des positions d'arbitrage. Le comité et les responsables de prestations ont réfléchi ensemble à cette question. Compte tenu de la vocation de notre association, nous avons pris le parti de décharger les parents, parce que nous savons que le placement en institution est souvent consécutif à une fatigue parentale. D'autre part, les institutions ont, dans leur mission, l'obligation de fournir des prestations de loisirs et il est important que chacun joue son rôle dans le dispositif cantonal.

### ***Nos actions 2015***

Depuis plusieurs années, nous travaillons en partenariat avec d'autres acteurs, de façon ponctuelle ou régulière. Nous avons eu l'association Esprit Sport venue animer un week-end, nous avons suivi l'aventure des Barakafées dans le désert marocain cet automne, il y a aussi eu Cycle en Cycle, avec les jeunes de Cayla qui pédalent pour notre public ou fabriquent du foie gras à Noël, et enfin nous avons aussi pu rétablir la soirée Crêpes qui faisait autrefois fureur, cette fois-ci avec les élèves de l'école Nicolas Bouvier. Ces partenariats nous apportent parfois des dons financiers, toujours bienvenus pour notre association, dans

d'autres cas, c'est la rencontre humaine qui est importante. Par exemple, quand des professionnels du sport proposent des activités physiques de mobilité, on contribue à libérer un peu le corps des personnes lourdement handicapées. Et les animateurs d'Esprit Sport sont revenus enchantés de leur journée.

Lorsque M. Matousek du cycle de Cayla, récolte des fonds, il vient en contrepartie, visiter l'association avec ses élèves durant un week-end, ce qui permet à ces jeunes de s'habituer à la différence et d'en faire des citoyens respectueux d'autrui. C'est un travail d'éducation fondamental qui s'élabore sur le long terme. Parce que ce seront ces jeunes gens, devenus adultes, qui demain voteront les lois.

J'ai été très heureuse de la renaissance de la soirée Crêpes due à une heureuse rencontre avec M. Schwab, qui réalise des projets à caractère humanitaire avec des étudiants. Lorsqu'il en a parlé, les jeunes ont tout de suite été enthousiasmés, certains dévoilant pour la 1<sup>ère</sup> fois qu'ils avaient un membre de leur famille souffrant de handicap. La rencontre a été un succès, la presse s'en est fait l'écho, et nous avons eu la 2<sup>ème</sup> édition vendredi dernier. A nouveau, la soirée a été un grand moment de joie et plusieurs professeurs se sont joints à la séance se sensibilisant ainsi à l'action de Cerebral. C'est aussi une forme de décroisement pour nos membres d'entrer dans des lieux, tels que les écoles publiques où ils n'ont pas l'habitude d'aller au quotidien.

Dans l'idée d'offrir le meilleur possible à nos membres, un jardin musical a vu le jour dans notre parc. A l'aide de matériel recyclé, Mme Jacqueline Leon, musicothérapeute et membre de notre comité, a mis sur pied un dispositif sonore permettant le jeu et la stimulation des personnes. Etant donné le faible coût de l'infrastructure, nous pourrions fréquemment changer le dispositif. C'est un plus offert au sein de nos locaux pour permettre d'autres possibilités de jeu et d'expression des personnes.

Comme de coutume la soirée traditionnelle avec les voisins s'est déroulée en présence des membres de notre association. La prochaine aura lieu vendredi soir. Vous êtes tous naturellement conviés à cet événement. C'est important de tisser des liens avec nos proches voisins, sachant qu'ils subissent aussi quelques nuisances avec nos passages de bus ou les soirées en extérieur durant les séjours d'été. Ils font preuve de beaucoup de patience à notre égard.

Et l'année s'est clôturée en beauté grâce à la ténacité de la famille Seum qui a proposé au Genève-Servette Hockey Club de mettre la cause de Cerebral à l'honneur à la patinoire des Vernets, le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Encore une action de sensibilisation du grand public à notre cause.

### **Groupes de travail**

Le travail d'une association, c'est aussi réaliser du travail invisible comme celui de participer à des groupes de travail. Le vieillissement est un thème des plus préoccupant pour l'ensemble des acteurs de la sphère du handicap, tant au niveau des associations que des institutions, ou des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle Insieme et Cerebral ont organisé un groupe de travail conjoint sur cette problématique. La première phase du travail a été de prendre contact avec les institutions pour connaître leur projet, puis dans un second temps la rédaction d'un questionnaire envoyé aux familles qui permettra d'identifier leurs besoins et leurs vœux. Nanties de ces renseignements, les associations reprendront en automne le dialogue avec les institutions. Toujours à propos du vieillissement, Mme Séverine Lalive Raemy, membre de notre comité, a organisé cet automne à la Haute Ecole de Santé, un colloque sur le vieillissement destiné aux professionnels et aux proches des personnes en situation de handicap. Sur le front de l'hôpital, le professeur Arnaud Perrier ainsi que l'infatigable Mme Lalive souhaitent promouvoir la bienveillance au sein des HUG, avec un accent particulier pour les personnes en situation de handicap. La presse s'est d'ailleurs faite l'écho de cette démarche.

Cerebral participe conjointement avec Pro Infirmis et Insieme au groupe de pilotage du service de relève, qui vise à décharger les parents en leur permettant d'avoir accès à un service de garde destiné aux personnes en situation de handicap. L'idée est de pérenniser le fonctionnement de ce service qui ne bénéficie toujours pas de subventionnement étatique après 8 années d'existence, ne reposant donc que sur des fonds privés, bien que le besoin ait été établi et reconnu désormais par le conseiller d'Etat lui-même.

Et puis, il y a ce travail de partenariat avec l'OMP sur deux thématiques :

- la prise en charge des enfants dans l'enseignement spécialisé et

- un 2<sup>ème</sup> groupe de travail entre l'OMP et les HUG concernant l'amélioration de la prise en charge des enfants épileptiques dans le système éducatif spécialisé. C'est dans un premier temps, M. Edouard Kiper, membre de notre comité qui y a participé, puis son épouse a pris le relais.

Citons également le travail de Mme Anne Perrier, qui participe à la plateforme de la FEGAPH, lieu de dialogue entre les différentes associations œuvrant au sein du monde du handicap.

Ce qu'il y a de très positif avec toutes ces collaborations, c'est que des acteurs du système qui ne se parlaient pas autrefois, restant chacun dans son coin avec sa spécialité, se mettent à établir une collaboration transversale. Les parents sont aussi reconnus dans un rôle d'expert et peuvent participer à la politique de handicap en proposant des solutions.

### ***Notre rôle politique***

Néanmoins, il faut savoir être également actif au niveau politique et savoir se manifester quand les situations ne sont pas acceptables. C'est ainsi que Cerebral a relayé l'action carte postale menée sous l'égide de la Fégaph, et participé à la manifestation du 15 septembre dernier.

Il y a vraiment lieu de soutenir les parents qui gardent leur enfant à domicile, totalement ou partiellement, parce que leur travail de proches aidants n'est pas suffisamment valorisé, quand bien même leur travail quotidien fait économiser des millions au canton. Ces gens-là vivent des tracasseries administratives et financières quotidiennes alors qu'ils soulagent le dispositif genevois.

### ***Plan financier***

Bien que le travail des associations soit hautement considéré par nos autorités politiques, le financement de notre travail stagne. C'est ainsi que Cerebral touche la même subvention de la part du canton de Genève, depuis plus de 10 ans et il y a même une réduction linéaire appliquée à toutes les associations depuis 2014.

Comme vous l'avez vu sur le rapport d'activité, nous avons pratiquement pu équilibrer nos comptes avec un déficit de 6'300 francs. Par chance, la diminution de financement du canton a été compensée en 2015 par un rétroactif de l'OFAS, mais sur le plan des finances, la situation est préoccupante avec le départ de Clair Bois Lancy au mois de juin de cette année. En effet, l'occupation de nos locaux par cette institution nous permettait de consolider notre situation financière et de répondre aux demandes de loisirs pour les week-ends et les séjours. Avec l'augmentation constante du nombre de participants aux activités la situation n'est plus tenable à long terme. Il faudra poursuivre la réflexion entamée par le secrétariat, le comité et les responsables, avec l'aide des parents pour repenser l'avenir et les besoins actuels, quitte à changer de type de prestations ou les faire différemment.

### ***Rapports avec la faîtière***

L'association Cerebral Genève fait partie d'une association faîtière, Cerebral Suisse, chargée de redistribuer les subventions OFAS. Mme Piatti Bretton fait partie d'un groupe de groupes de travail inter cantonal qui milite pour que la majeure partie des fonds soit redistribuée aux associations régionales et que cet argent soit utilisé pour des prestations destinées directement aux personnes en situation de handicap.

Sur le plan de l'organisation, il y a eu deux grands changements à la faîtière en 2015. D'abord, le départ de Mme Josiane Grandjean, directrice, qui a pris sa retraite fin juin. La succession a été assurée par M. Konrad Stockar, qui est une personne en situation de handicap IMC, qui a œuvré à la fois dans le domaine public et privé. En ce qui concerne la présidence, c'est M. Jeanbourquin, ancien président de Cerebral Valais, qui a succédé à M. Martin Staub.

### ***RH***

Et à Cerebral Genève, comme vous l'avez appris récemment par notre courriel, nous sommes également en phase de changement. C'est avec une grande fierté que je vous annonce que Mme Véronique Piatti Bretton a été nommée directrice de l'association Pro Infirmis Genève dès le 1er août 2016. A la fin de la partie statutaire de notre assemblée, j'aurai le plaisir de dire quelques mots sur son parcours exceptionnel au sein de notre association. Lorsque Véronique nous a annoncé son départ, nous savions que nous aurions à faire face à un rude challenge. Le poste de secrétaire générale au sein d'une toute petite association nécessite des aptitudes multiples, allant de la connaissance du handicap, au soutien parental, en passant par la gestion du bâtiment et des systèmes informatiques, la connaissance des finances, la faculté à établir des projets, le sens politique et stratégique, les ressources humaines, la communication, en bref une sorte de mouton à 5 pattes,

capable de passer une serpillière tout en étant capable parallèlement de discourir avec le chef du département.

Après l'examen d'un certain nombre de dossiers et quelques péripéties, notre choix s'est finalement porté sur M. Olivier Reymermier. Nous avons privilégié une personne d'expérience du monde associatif, sensible à la souffrance humaine et désireuse de s'investir pour une cause. Nous savons que M Reymermier a des compétences avérées en matière de gestion. Nous nous réjouissons donc de l'accueillir ce soir et nous lui souhaitons bonne chance pour son arrivée à Cerebral Genève le 20 juin prochain. Avant que M. Reymermier ne se présente en quelques mots, je vous propose de l'applaudir pour l'encourager.

M. Reymermier se présente, mettant en avant sa longue expérience dans le domaine associatif humanitaire, sur des projets en Bolivie. Il se dit ravi de pouvoir mettre ses compétences au service de Cerebral. Il est centré projet, gestion participative. Il remercie le comité de l'avoir recruté et le secrétariat pour la collaboration à venir.

### ***Perspectives d'avenir***

Avec le départ de Mme Piatti Bretton s'est posé la question du modèle de ressources humaines que nous souhaitons adopter. Depuis 2 ans, nous ne cessons de déplorer la trop grosse charge de travail laissée à la secrétaire générale, raison pour laquelle, nous avons décidé d'engager un secrétaire général à 80%, ce qui nous permettra d'engager une 3<sup>ème</sup> personne à 50% en vue de compléter l'équipe du secrétariat.

Afin de pouvoir maintenir nos activités, il faudra faire de nouvelles recherches de fonds et présenter notre association à des donateurs potentiels. De fait, la plaquette devra être refaite. Et puis en 2018, notre association va fêter ses 60 ans d'existence. Il sera important de célébrer cet anniversaire, en musique peut-être, pour réunir ensemble bien-portants et personnes en situation de handicap.

Dans l'immédiat, je vous annonce une soirée paëlla pour le samedi 22 octobre 2016. Pour la petite histoire, sachez que l'initiative de cette soirée a été prise par la Maman d'une ancienne élève de M. Matousek du cycle de Cayla. Elle a été tellement touchée par la cause de notre association, qu'elle a décidé de faire quelque chose pour nous.

Enfin, lorsque j'essaie de trouver des sources d'inspiration pour l'avenir, je pense au film *demain* qui est sorti fin 2015 et qui est toujours sur les écrans, ce qui est un véritable exploit pour un documentaire. Dans ce film, on présentait des gens comme vous et moi qui avaient simplement envie de faire bouger les choses. On montrait comment les habitants pouvaient s'investir dans des projets, poussés par l'envie d'un monde différent, un monde correspondant à leurs aspirations et à leurs besoins. Le facteur de réussite consistait à regarder les choses d'un œil différent. L'un des protagonistes disait par rapport au recyclage : Je ne vois pas des déchets, je vois des ressources. Les recettes semblaient assez simples : travailler ensemble, partager, faire circuler, redonner du pouvoir aux gens, créer des richesses par la diversité, développer la convivialité et le bien-vivre ensemble. Ça ressemble assez avec ce que nous prônons comme attitude à Cerebral.

### ***Remerciements***

Une association n'existe que par les gens qui l'animent. J'aimerais tout d'abord remercier les **bénévoles** qui s'investissent sans compter dans le transport des personnes, (Raymond, Michel, Caroline et Rebecca) ainsi que tous ceux qui donnent des coups de main pratiques ou une aide administrative.

Le **Comité** qui doit parfois prendre des décisions délicates dans le devenir de l'association.

Les **moniteurs et les responsables** qui s'investissent sans compter auprès de nos membres.

Le **secrétariat** qui assure un travail très professionnel tout au long de l'année.

Nos **donateurs** qui soutiennent notre action financièrement et croient en la mission de Cerebral.

Et enfin, merci à nos partenaires, les autorités cantonales, les députés, les institutions et bien sûr notre association faîtière Cerebral Suisse.

## **5. PRESENTATION DES COMPTES 2015**

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2015. Il relève que les comptes 2015 sont satisfaisants, grâce à une gestion stricte, mais la situation est fragile puisque les soutiens extérieurs vont diminuer (location Clair Bois) et les prestations ne cessent d'augmenter.

Sébastien Bron, de la fiduciaire Berney associés, réviseur de Cerebral pour la première année, salue l'accueil reçu par Mmes Piatti Bretton et Fellay et regrette le départ de Mme Piatti Bretton. Il relève la collaboration idéale mise en place, la transparence et l'excellente connaissance du domaine de leur part et regrette que tous les mandats de révision ne se passent pas comme à Cerebral. Formellement, M. Bron conclut que suite aux différents contrôles effectués, les comptes sont conformes à toutes les normes auxquelles Cerebral Genève est soumise.

Pascal Rivollet, trésorier, remercie Patricia Fellay, comptable, pour son excellent travail, et souligne la facilité de son travail de trésorier dans un tel contexte. En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

## **6. COTISATIONS**

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

## **7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION**

Le comité n'enregistre pas de démission ni de nouvelle admission cette année. Se présentent donc au comité de Cerebral Genève :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente  
Pascal Rivollet, trésorier  
Edouard Kiper, membre  
Séverine Lalive Raemy, membre  
Marie Le Guisquet, membre  
Jacqueline Léon, membre  
Raffaella Meakin, membre  
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

L'ensemble du comité est élu par acclamation.

## **8. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Pascal Rivollet donne la parole à M. Laurent Junier, membre du comité de l'organisation faîtière Cerebral suisse. M. Junier rappelle les différents changements au sein de la faîtière, à savoir un nouveau directeur et un nouveau président. Il relève la nouvelle dynamique qui en résulte et abonde dans le sens des préoccupations relevées par la présidente, au sujet de la destination des fonds de l'OFAS.

Pascal Rivollet donne ensuite la parole à M. Pierre Coucourde, directeur de la Fondation Clair Bois. M. Coucourde aimerait d'abord remercier 3 personnes : Véronique Piatti Bretton, avec qui la collaboration a toujours été excellente, René Kamerzin, membre du conseil de Fondation de Clair Bois, futur retraité et homme de toutes les situations compliqués et finalement M. Reymermier, avec lequel il se réjouit de pouvoir collaborer sur les projets futurs de Clair Bois.

En 2015, Clair Bois a fêté son 40<sup>ème</sup> anniversaire, avec la pose de la première pierre par Roméo Cavecchia (salutations à M. Cavecchia présent), et la dernière pierre sera posée cette année, avec l'ouverture, courant juin de Clair Bois Gradelle, 24 places pour des majeurs. Projet difficile, réunissant plusieurs partenaires, puisqu'il s'est conçu comme un projet intergénérationnel : crèche, EMS, EPH et logements pour étudiants. Sur le plan des foyers existant, avec le départ à la retraite de M. Rougé, M. Sylvain Romagny, adjoint à Lancy, a été nommé directeur des Minoteries. Quant au foyer de la Gradelle, il a été confié à Christian Ramondetto. 2 personnes expérimentées, collaborateurs de longue date de la Fondation Clair Bois.

Clair Bois réfléchi désormais à son avenir et a mis en place une stratégie à 10 ans. L'avenir des institutions telles qu'on les connaît aujourd'hui doit être repensé, notamment à la lumière de la Convention de l'ONU pour les personnes handicapées, la question des loisirs se pose et une réflexion commune avec Cerebral est souhaitable. M. Coucourde relève aussi la nécessité d'améliorer encore la collaboration entre les différents acteurs et au sein des différentes institutions, car le manque de places interroge toujours. Clair Bois imagine devoir encore « construire » de nouvelles places, mais il s'agit probablement de les penser différemment. Il relève que les institutions ont le soutien de leur faîtière, Insos-Genève, et qu'elles doivent donc réfléchir ensemble à des projets.

Mme Nicole Renaud Zurbriggen remercie chacun d'être venu et souhaite adresser un remerciement particulier à Mme Véronique Piatti Bretton : En effet, l'assemblée générale de ce soir nous donne l'occasion de prendre officiellement congé de Véronique qui va nous quitter fin juin. Elle est tellement bonne planificatrice qu'elle a dû y penser lorsqu'elle nous a donné son congé. Si je devais formuler le travail de Véronique en une seule phrase, je dirais qu'elle a fait passer l'association du 20<sup>ème</sup> au 21<sup>ème</sup> siècle.

Il y a beaucoup de personnes capables d'assurer la gestion quand tout va bien, on les appelle « capitaine par beau temps » et puis il y a ceux capables d'assurer la gouvernance à travers la tempête, les « capitaines par mauvais temps » et Véronique fait partie de la seconde catégorie. Lorsqu'elle a été engagée à l'association le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il n'y avait plus de secrétaire générale depuis 6 mois et il fallait assurer la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'association Cerebral Genève. Sans se démonter, elle a entrepris une réforme de A à Z du fonctionnement de l'association. Elle a commencé par mettre en place toutes les procédures de travail au secrétariat (archives, classement, rangement), toute l'informatique commune, l'arborescence la mise place d'une base de données et s'est occupée de la gestion du bâtiment. Telle une fourmi infatigable, elle s'est occupée de tous les documents concernant les participants à nos activités, et notamment sur les prestations offertes et les limites. Dans la foulée, il a fallu aussi revoir le recrutement des moniteurs et l'information aux parents. La gestion est devenue très compliquées avec le congé maternité simultanément des deux coordinatrices et la nécessité de travailler constamment en sous-effectif.

En 2011, nous étions au bord du gouffre financier et prêts à fermer l'association. Il a fallu procéder au licenciement d'une collaboratrice pour raison financière, diminuer les prestations offertes, demander des avances auprès de la faîtière et renégocier notre contrat de prestation avec le canton de Genève. C'est à travers cette crise que Véronique a démontré l'ensemble de ses qualités. C'est une travailleuse infatigable, elle travaille même quand elle est malade ! Elle a une façon extraordinaire de manier les chiffres pour prouver ce qu'elle affirme. Enfin, c'est une très bonne négociatrice, qui ne s'enflamme jamais et qui attend que les faits lui donnent raison. En 2013, belle éclaircie à Cerebral avec un legs financier et dès 2014 l'installation de Clair Bois Lancy dans nos locaux pour une durée déterminée. 2014 c'est aussi l'année où Véronique est nommée présidente de la Commission d'indication. A nouveau, elle recommence un travail titanesque de chiffres et met en évidence toutes les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap.

Avec un tel palmarès, et la capacité d'avoir survécu à 3 présidentes et 7 comités, il était évident qu'elle allait être appelée à des fonctions plus importantes et je me réjouis de savoir qu'elle va prendre la direction de Pro Infirmis Genève au 1<sup>er</sup> août 2016. Si je devais la décrire à l'aide de 3 qualités, je dirais modeste, efficace et dotée d'un immense sens de l'équité. Sa fleur, le gerbéra, la fleur du courage. Je pourrais continuer encore longtemps de chanter ses louanges mais ça va devenir ennuyeux et faire des jaloux. Alors, nous te disons tous, Chère Véronique, tous nos vœux pour l'avenir. Continue ton travail avec intelligence et cœur.

Mme Véronique Piatti Bretton remercie Nicole pour ses paroles et relève que le tableau n'est certainement pas aussi flatteur. Elle remercie tout le monde pour l'avoir si bien accueillie à son arrivée dans le monde du handicap et qu'elle s'y est très vite sentie à l'aise. Elle ne le quitte donc pas, puisqu'elle va poursuivre son engagement dans ce domaine, mais au sein de Pro infirmis. Cerebral étant une grande famille, elle assure qu'elle ne pourra pas quitter complètement l'association et qu'elle reviendra aux AG et aux manifestations auxquelles on voudra bien la convier !

A son tour M. Kamerzin, souhaite adresser quelques mots à l'Assemblée. Il rappelle aux personnes présentes qu'il avait participé à l'entretien d'embauche de Mme Piatti Bretton lorsqu'elle avait postulé à Cerebral Genève. Qu'il l'avait ensuite recommandée auprès du canton pour la présidence de la Commission cantonale

d'indication et qu'il ne pouvait donc que se réjouir que Pro infirmis suisse ait décidé de l'engager pour reprendre son poste. Quant à lui, après 35 ans passés dans le domaine du handicap, il aimerait remercier son comité cantonal, ses collaborateurs et tous les partenaires du réseau pour la confiance qui lui a toujours été accordée. Il estime avoir eu une carrière professionnelle enrichissante et passionnante et que ce sont les personnes handicapées et leurs familles qui lui ont tout appris. Et s'il quitte aujourd'hui après 35 années passées dans le social, pour une retraite bien méritée, il part rassuré pour sa succession qui sera assurée par une personne dont le savoir-être et le savoir-faire sont unanimement reconnus. M. Kamerzin se retire de tout, mais ne change pas de N° de téléphone !

Mme Renaud Zurbriggen remercie M. Kamerzin et présente M. Cyril Mizrahi, qui nous fait l'amitié de venir pour sa conférence intitulée : « **La convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, quels changements possibles pour les personnes concernées ?** ».

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Zurbriggen'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'N' and a long, sweeping underline.